



## Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
21 juin 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Conseil du commerce et du développement

#### Cinquante-septième session

Genève, 15-28 septembre 2010

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

#### Rencontre avec la société civile

### Rapport sur le deuxième colloque public organisé par la CNUCED sur le thème «Faire face aux crises mondiales: de nouveaux modes de développement»

#### Introduction

1. Le deuxième colloque public de la CNUCED, organisé en coopération avec le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales (SLNG) et d'autres partenaires, s'est tenu à Genève les 10 et 11 mai 2010. Les participants au colloque ont débattu des effets à long terme de la crise financière et économique mondiale pour étudier les nouveaux modes de développement possibles, en partant de l'idée que le règlement des crises mondiales passait par un renouvellement de la réflexion et des approches.

2. La manifestation a réuni plus de 300 participants, parmi lesquels des intellectuels de renom issus de la société civile, et des représentants du secteur privé, de parlements, d'organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales, venus du monde entier pour débattre des grands enjeux complexes auxquels les pays en développement étaient confrontés du fait de la crise financière et économique mondiale, ainsi que pour explorer des modes de développement plus solidaires et plus durables vers lesquels s'orienter.

## I. Séance plénière 1\*

### A. Ouverture

3. En ouverture du colloque, M. Jean Feyder (Luxembourg), Président du Conseil du commerce et du développement, a indiqué que les débats devaient déboucher sur des idées concrètes permettant de s'orienter vers de nouveaux modes de développement, à partir des enseignements tirés des crises financière, alimentaire, énergétique et climatique. En définissant ces modes de développement et la stratégie à mettre en place à l'échelle du système des Nations Unies afin de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), il fallait veiller à ce que l'État joue un rôle de premier plan en matière de développement, de financement et de renforcement des capacités productives, ce dernier étant d'une importance capitale pour la création d'emplois et de revenus.

4. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a noté qu'un an après le début de la crise financière, les progrès vers une gouvernance universelle restaient pour le moins timides. Le G-20 n'était pas représentatif de l'ensemble des peuples et des pays du monde; pour être véritablement universel, le multilatéralisme devrait être fondé sur le G-192. Seule institution à disposer de la légitimité nécessaire pour représenter les aspirations et les besoins de la communauté mondiale, l'Organisation des Nations Unies devrait être beaucoup plus impliquée dans les décisions concernant la réforme systémique de l'économie mondiale. La stabilité future du système financier international et la prospérité qu'il pouvait contribuer à apporter dépendaient de la participation de tous les pays à la prise des décisions et aux mécanismes de contrôle et de réglementation, a souligné M. Panitchpakdi.

5. Il serait presque impossible de réaliser tous les OMD, en partie parce qu'ils étaient axés sur le financement pour rattraper des retards temporaires et non sur les moyens permettant de faciliter la transformation économique nécessaire à une viabilité de long terme. En outre, leur approche des problèmes de développement n'était pas globale et intégrée mais essentiellement sectorielle, ce qui pouvait conduire à des dysfonctionnements. Les efforts déployés pour réaliser les OMD devraient donc être intégrés dans une stratégie de développement économique plus large, car il était peu probable que l'on puisse obtenir des résultats durables en se concentrant sur la réalisation de tel ou tel OMD pris isolément.

### B. Table ronde

#### **Faire face aux crises mondiales: de nouveaux modes de développement**

6. Après les observations liminaires, une table ronde de personnalités s'est réunie pour discuter des thèmes principaux. Elle a été suivie par un débat et par des réunions de groupe ciblées portant sur les aspects fondamentaux des nouveaux modes de développement.

7. Animée par M. Jonathan Lynn, correspondant chargé du commerce international et correspondant en chef de l'agence Reuters à Genève, la table ronde s'est déroulée en présence des intervenants ci-après: M. Supachai Panitchpakdi; M. David Nabarro,

---

\* Outre la table ronde et les séances plénières, huit réunions de groupe, organisées et conduites par des organisations de la société civile, des organisations intergouvernementales et la CNUCED, ont eu lieu pendant les deux jours du colloque. Le résumé des débats de ces réunions peut être consulté sur le site Web du colloque.

Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU sur la sécurité alimentaire et la nutrition, Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire; M. Olivier De Schutter, Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Haut-Commissariat aux droits de l'homme, Genève; M<sup>me</sup> Makhotsa Magdeline Soty, Présidente du Parlement de l'Afrique du Sud; M. Rehman Sobhan, Président du Centre for Policy Dialogue, Bangladesh; et M<sup>me</sup> Anne Jellema, Directrice de l'action et des campagnes internationales, ActionAid International, Afrique du Sud.

8. À la première question de l'animateur leur demandant si l'essentiel de la crise était passé ou si le monde risquait d'en voir éclater une autre ou d'assister à une crise de la dette, les participants ont tous répondu que si une certaine reprise se dessinait dans le domaine financier et sur le plan des chiffres, il n'en allait pas de même sur le plan humain, même s'il était difficile d'estimer précisément l'impact de la crise sur les populations pauvres. Les banques étaient en voie de rétablissement financier; cela dit, même si elles avaient été sauvées par le secteur public, elles défendaient leurs intérêts propres et n'investissaient pas dans les secteurs productifs. La spéculation restait un motif de préoccupation pour les participants. De plus, les pays en développement, qui étaient des victimes de la crise, ne recevaient pas l'aide dont ils avaient besoin pour se relever, et il leur faudrait prendre en main leur propre destinée.

9. Les participants considéraient qu'au moins l'Europe était désormais alertée, et qu'il serait sans doute plus facile d'appliquer une réglementation financière stricte puisque la crise avait montré que les marchés s'étaient trompés. Un intervenant a estimé que la meilleure solution serait de fermer purement et simplement les marchés financiers puisqu'ils ne contribuaient plus à la création de richesse. Une autre solution, déjà proposée par un important dirigeant politique, était de séparer les éléments du marché qui avaient une utilité sociale de ceux qui relevaient exclusivement de l'économie de casino.

10. Pour faire face à la crise – et compte tenu de ses enseignements –, il fallait déterminer comment mieux tirer parti des marchés financiers et quelles réformes systémiques engager pour réduire les risques auxquels ceux-ci pouvaient être exposés dans le futur. Des participants ont ajouté que la financiarisation des denrées alimentaires due à la spéculation sur les produits de base et la multiplication des transactions foncières internationales étaient de graves facteurs de risque et de vulnérabilité pour les pays en développement. Limiter le nombre des transactions financières non réglementées et promouvoir la taxation des mouvements de capitaux passant par les places offshore seraient des moyens de favoriser la mobilisation des ressources intérieures et de réduire la prise de risques inconsidérée dans l'économie.

11. Plusieurs intervenants ont aussi recommandé l'échange automatique de renseignements fiscaux entre pays, l'établissement par les sociétés transnationales de rapports financiers par pays et la mise en place d'une fiscalité mondiale – telle que carbone et taxe sur les transactions financières – toutes mesures qui favoriseraient la viabilité de l'économie mondiale et libéreraient des ressources pour l'investissement productif dans les pays à faible revenu. Il faudrait aussi étudier la possibilité d'utiliser les droits de tirage spéciaux pour souscrire des emprunts moins coûteux sur les marchés financiers et se procurer des devises sans alourdir sa dette, en particulier s'agissant des pays les moins avancés (PMA). Il fallait également procéder à des réformes du système monétaire mondial pour empêcher la spéculation monétaire et la distorsion des échanges. Les réserves considérables accumulées récemment par un certain nombre de pays en développement traduisaient la défiance internationale, et ce problème devait être réglé dans le cadre du redressement des déséquilibres mondiaux. Il fallait mettre en place un système d'alerte précoce qui fasse suffisamment autorité pour être efficace. Et il faudrait également procéder à de plus vastes réformes structurelles qui, certes, détruiraient un certain nombre d'emplois,

mais en créeraient d'autres dans d'autres secteurs et contribueraient à une croissance plus durable.

12. S'agissant de la crise alimentaire, les participants se sont généralement accordés à dire qu'elle n'était pas encore achevée, puisqu'on estimait à 1 milliard le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde, malgré une production mondiale de céréales quasi record l'an dernier. Avec la crise alimentaire, la crise financière et le ralentissement de l'économie mondiale, les faiblesses structurelles étaient devenues évidentes pour beaucoup plus de décideurs, qui reconnaissaient à présent la nécessité de prendre des mesures supplémentaires dans le domaine de l'infrastructure, de l'information et de l'investissement pour promouvoir le développement rural, réduire le chômage de masse et alléger la charge pesant sur les femmes dans les exploitations agricoles familiales. La sécurité alimentaire future dépendrait de la création de liens de partenariat entre petits exploitants, pouvoirs publics, entreprises et société civile, ainsi que des actions coordonnées menées par les pays, en particulier dans les zones rurales. Les pays en développement joueraient un rôle de catalyseurs pour renforcer la sécurité alimentaire mondiale.

13. Un certain nombre de mesures positives – par exemple les «initiatives vertes» lancées en Afrique – étaient freinées par le manque de financement et d'investissements dans l'agriculture, dû en particulier aux taux de productivité systématiquement bas de l'Afrique subsaharienne, selon des intervenants. Pour relancer l'agriculture des pays en développement, il fallait investir quelque 44 milliards de dollars par an, somme minime comparée aux dépenses militaires. Dans le même temps, il existait parfois une contradiction entre les politiques d'investissement dans l'agriculture et les mesures de lutte contre les changements climatiques. Or, l'augmentation de la production n'était pas forcément incompatible avec la création de petites entreprises agricoles familiales. L'investissement agricole devait être diversifié, en tout premier lieu pour fournir des biens publics qui faciliteraient la vie des exploitants ruraux. Il était en outre impératif de s'attaquer au problème de l'accaparement des terres – trop souvent lié aux investissements agricoles.

14. Les participants ont préconisé une approche non linéaire de l'agriculture. Les stratégies de développement dans ce secteur ne devraient pas avoir pour seul objectif l'accroissement de la production alimentaire; elles devraient aussi favoriser la hausse des revenus agricoles, la réduction de la pauvreté rurale et l'établissement de relations avec d'autres secteurs productifs. Les politiques agricoles devraient mettre l'accent sur l'agriculture périurbaine et sur la protection des zones urbaines contre les chocs des prix agricoles et contre l'insécurité alimentaire, par exemple en créant des petites exploitations agricoles en zone urbaine qui puissent satisfaire la demande locale, et en «déconcentrant» la production alimentaire pour renforcer la résilience des zones urbaines à l'instabilité des prix et de l'approvisionnement.

15. Pour ce qui était de la question connexe des changements climatiques et de leurs liens avec les crises financière, alimentaire et énergétique, plusieurs participants ont fait observer que le monde n'avait apparemment pas compris que c'était là le principal défi à relever, et qu'il lui faudrait en assumer les conséquences. Les engagements financiers pris en faveur de l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets étaient très en deçà des besoins des pays en développement. Les sommes promises – 30 milliards de dollars d'ici à 2012 et 100 milliards de dollars d'ici à 2020 – étaient infimes comparées aux 8 000 milliards de dollars dépensés en seize mois par les pays industrialisés pour sauver leurs banques et alimenter leurs budgets militaires. C'était l'ONU, et non les institutions financières internationales, qui devait devenir l'unique instance chargée de mener le processus.

16. L'OMD n° 8 – qui portait, entre autres choses, sur l'aide publique au développement (APD), la dette, le transfert de technologie et le commerce – n'avait pas tenu ses

promesses, ont indiqué plusieurs participants. Le problème de l'égalité entre hommes et femmes n'avait pas non plus été traité correctement dans le cadre des OMD. Les nouveaux modes de développement devraient prendre en compte les problèmes de l'emploi, de la réduction de la pauvreté et de l'investissement agricole centré sur les petits exploitants. Les participants ont réclamé un modèle de croissance plus solidaire et plus social, qui cherche à combler le fossé des connaissances entre riches et pauvres. La démocratisation, ont-ils affirmé, était essentielle à la reconstruction de l'État; la croissance seule était insuffisante.

17. La table ronde a préparé le terrain pour les séances plénières qui ont suivi.

## II. Séance plénière 2

### **Repenser la gouvernance économique mondiale: vers des réformes du commerce et du système financier à l'appui du développement**

18. La deuxième séance plénière a été animée par M. Ram Etwareea, journaliste au quotidien genevois *Le Temps*. M. Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES/ONU) et M<sup>me</sup> Jayati Ghosh, professeur d'économie et Présidente du Centre for Economic Studies and Planning, Inde, ont formulé des observations liminaires. Avant l'ouverture du débat, M. Pedro Páez, Président de la Commission technique équatorienne pour une nouvelle architecture financière régionale et ancien Ministre de la coordination économique de l'Équateur, et M<sup>me</sup> Nuria Molina, Directrice du Réseau européen sur la dette et le développement (EURODAD), Belgique, ont été invités à réagir aux premières idées exprimées.

19. Les participants ont cherché à établir si la gouvernance mondiale, dans sa structure actuelle, était appropriée ou si elle devait être renforcée. Ils ont noté que si la question de la gouvernance économique mondiale n'était pas nouvelle, elle avait pris une importance accrue dans le contexte de la crise actuelle. La formation d'un G-20 était un pas dans la bonne direction; toutefois, les pays du G-20 représentaient 65 % de la population mondiale, et les 35 % restants n'avaient pas voix au chapitre. C'est pourquoi les participants ont réclamé un G-192, comprenant tous les États Membres de l'ONU.

20. Le système de gouvernance mondiale en vigueur, ont-ils indiqué, était dépassé et tendait à favoriser les intérêts des pays développés. Il présentait le même problème fondamental qu'au moment de sa création. À l'époque, les pays développés affichaient des excédents structurels et les pays en développement, des déficits. Depuis lors, la situation avait radicalement changé. Les flux de capitaux s'étaient inversés, allant des pays en développement vers les pays développés. Le coût du financement avait augmenté, et de nouvelles sources d'instabilité étaient apparues. La libéralisation des mouvements de capitaux ne contribuait pas au développement; elle provoquait plutôt un gonflement du prix des actifs et un surinvestissement dans certains pays, cependant que le coût élevé de la stérilisation monétaire neutralisait certains des avantages potentiels de la libéralisation financière. La crise avait montré que les déséquilibres mondiaux ne pouvaient pas continuer indéfiniment.

21. Un intervenant a noté qu'à certains égards le système actuel était une «dictature de la finance» qui n'autorisait pas les pays en développement à entretenir des déficits commerciaux, à la différence, par exemple, des pays développés de la zone euro. Les pays en développement accumulaient des réserves en devises pour se protéger contre la fuite des capitaux et l'instabilité des marchés, avec des coûts d'opportunité élevés. Les excédents n'étaient pas investis dans les capacités productives. Les pays en développement, eux aussi, devaient repenser leur architecture financière interne qui privilégiait aujourd'hui la

croissance tirée par les exportations au détriment de la croissance tirée par les salaires et par la consommation intérieure – stratégie par nature contre-productive.

22. Pour les participants, la demande des États-Unis et de l'Europe était durablement affaiblie; les pays en développement devaient donc réviser leurs stratégies de croissance en misant sur la demande intérieure et la demande régionale. Ils devaient en outre envisager des stratégies de croissance qui permettent de fournir à leurs populations, qui se comptaient en milliards, un emploi, un salaire décent, la possibilité de faire instruire leurs enfants et de meilleures perspectives.

23. Les participants ont estimé d'un commun accord que l'écart croissant entre les capacités des pays du Nord, qui avaient consacré plus de 1 500 milliards de dollars au sauvetage de leur système financier, et les capacités d'action très réduites des pays du Sud devait être comblé de toute urgence. Il fallait à l'évidence offrir une plus large marge d'action à ces pays, et en particulier aux PMA, qui n'avaient pas les moyens de prendre les mêmes mesures que les pays développés. Chacun l'avait constaté pendant la crise, où les pays du Nord avaient adopté des politiques anticycliques que bien souvent les pays du Sud ne pouvaient pas se permettre.

24. Pour certains intervenants, la crise avait été l'occasion de réformer le système de gouvernance mondiale. La réforme aurait dû s'inspirer des principes et des idées d'origine de Bretton Woods en tenant compte aussi du développement, de la reconstruction, du plein emploi, des capacités productives et de la non-réciprocité, et non pas uniquement des questions monétaires et financières, comme cela avait été le cas.

25. Pour corriger les déséquilibres de l'économie mondiale, il fallait renforcer la coordination macroéconomique. À cette fin, il convenait de créer un conseil de coordination économique au niveau mondial, dans l'esprit des propositions faites par différents acteurs – tels que la Chancelière allemande, M<sup>me</sup> Angela Merkel, ou les membres de la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international («Commission Stiglitz»). Il fallait en outre créer un mécanisme de consultation macroéconomique, puisque le Fonds monétaire international (FMI) ne suffisait pas à la tâche et ne fournissait pas le type de conseils dont les pays en développement avaient besoin. Ce mécanisme devrait mettre le développement au cœur des politiques et non, comme le faisait le FMI, se focaliser sur l'inflation et les déficits budgétaires.

26. Dès l'instant où des chiffres étaient parus qui laissaient entrevoir une possible reprise, les acteurs financiers étaient revenus aux affaires courantes, faisant naître le sentiment d'un rendez-vous manqué avec ce nouveau Bretton Woods et d'une occasion perdue de réformer le système. En réalité, l'esprit de Bretton Woods s'était éteint en 1971 avec la disparition du système du même nom. Pendant la quarantaine d'années écoulées depuis, la libéralisation des comptes de capital et les flux financiers qu'elle avait déclenchés avaient porté préjudice aux pays en développement.

27. Instiller l'«esprit de Bretton Woods» exigeait un renforcement de la coordination entre les pays et un élargissement de leur marge d'action qui leur permette d'adopter des réglementations prudentielles, en bref, un système financier meilleur et plus équitable. Pour y parvenir, le système des Nations Unies devait concentrer son attention sur cinq grandes questions: a) la viabilité de la dette; b) le renforcement de la coopération fiscale; c) la création d'un conseil de coordination économique au niveau mondial afin d'établir une gouvernance mondiale plutôt qu'une gouvernance assurée par le seul G-20; d) la mise en place d'un mécanisme de consultation macroéconomique chargé des problèmes et des priorités stratégiques; et e) une nouvelle donne écologique mondiale qui pourrait fournir des incitations pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et pour une production alimentaire suffisante.

28. La question restait de savoir si les institutions de Bretton Woods pouvaient ou non être réformées réellement. Soit il était possible de réformer le FMI ou la Banque mondiale d'une manière conforme à l'esprit initial de Bretton Woods qui voulait que créanciers et débiteurs soient représentés, soit les pays en développement devaient trouver d'autres arrangements.

29. Les initiatives monétaires et financières régionales pouvaient être un moyen pour les gouvernements de ces pays de regagner un peu de la marge de manœuvre qu'ils avaient perdue. Dans le cas de l'Amérique latine, un groupe de pays s'employait actuellement à établir un cadre de coopération monétaire et financière au niveau régional qui, apparemment, n'entraînerait pas des restrictions monétaires et budgétaires accrues du type de celles en vigueur dans la zone euro. Au lieu de cela, les trois piliers constitués par une banque régionale de développement, un fonds commun de réserve et un système régional de règlements et de compensation fondé sur une nouvelle unité de compte (coexistant avec les monnaies nationales et les soutenant) pourraient contribuer à protéger les économies nationales contre les vicissitudes des marchés financiers mondiaux, tout en permettant aux pouvoirs publics de mieux diriger les ressources vers l'investissement productif local et la réalisation du plein emploi.

30. De nombreux pays en développement ainsi que quelques pays développés étaient surendettés. Cette fois, l'épicentre de la crise de la dette souveraine ne se trouvait ni en Asie, ni en Afrique, ni en Amérique latine, mais dans les pays industrialisés. La Banque des règlements internationaux (BRI) avait prévenu que cette crise arrivait à son paroxysme. Certains économistes avaient, pour leur part, fait savoir que les événements qui se déroulaient en Grèce n'étaient que la pointe visible de l'iceberg, car certains grands pays développés extérieurs à la zone euro affichaient des ratios dette/PIB et d'autres indicateurs équivalant à ceux de la Grèce, voire pires, et que l'on entrait dans une nouvelle phase de la crise financière mondiale.

31. Comparer les problèmes d'endettement des pays industrialisés avec ceux des pays en développement, en particulier des PMA, revenait à comparer pour la boxe des poids lourds avec des poids légers: leurs capacités en matière de service de la dette n'avaient aucune commune mesure et leur tolérance à l'endettement était très différente.

32. Certains pays en développement, même s'ils avaient été frappés par la crise, avaient été relativement «résilients», alors que d'autres l'avaient subie de plein fouet. Pour reprendre un propos cynique entendu lors d'une conférence organisée par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement en avril 2010: «Tout le monde a souffert de la crise financière, sauf les gestionnaires de la dette.».

33. Selon un document publié par le FMI et la Banque mondiale en avril 2010, parmi les pays à faible revenu, 11 étaient surendettés (2 de plus qu'en 2009) et 16 fortement exposés au surendettement; certains petits pays des Caraïbes à revenu intermédiaire étaient jugés au bord de la cessation de paiement. L'avenir n'était guère plus encourageant car lorsque les pays avancés commenceraient à assainir leurs budgets et que l'effet des politiques de relance s'estomperait, l'onde de choc se répercuterait plus largement sur les pays en développement par le biais du commerce et des rapatriements de fonds et par d'autres voies.

34. Les intervenants ont noté qu'à sa douzième session la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement avait chargé le secrétariat de formuler des recommandations en matière de dette et d'APD. À cet égard, le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, organisée en juin 2009, qui avait été négocié par tous les États Membres de l'ONU, énonçait les mesures ci-après: a) un moratoire sur la dette, comme solution de dernier recours en cas de situation d'urgence et de catastrophe;

b) l'examen, avec les partenaires de développement, de la faisabilité d'un cadre mieux structuré de coopération internationale en matière de restructuration de la dette souveraine; c) dans la période intermédiaire, l'élaboration d'un ensemble de lignes directrices visant à promouvoir les prêts et les emprunts souverains responsables en vue de provoquer un changement de comportement, de limiter les transactions risquées et irresponsables et de prévenir les crises de l'endettement (la CNUCED a lancé un projet de ce type en 2009); et d) le respect nécessaire des engagements et des promesses en matière d'APD.

35. La crise alimentaire ne se résorbait pas, bien que les prix aient baissé par rapport à leurs niveaux élevés de 2008. Depuis deux ans, elle était aggravée par la crise financière. L'instabilité des marchés de produits de base avait entraîné une hausse de 15 à 20 % des prix des denrées alimentaires. La financiarisation des cours avait fait de ces denrées et des produits de base des objets de spéculation financière, les prix ne reflétant plus la réalité de l'offre et de la demande. C'est ainsi que, malgré la production céréalière record de l'an dernier, les cours des céréales étaient restés élevés. Six grandes sociétés ou organisations avaient pris, semblait-il, non seulement sur le marché des céréales mais aussi sur les électeurs, sur les banques, etc. Cela posait problème pour une gouvernance mondiale dans le domaine de l'agriculture. Les Nations Unies avaient un rôle à jouer dans la réglementation et le contrôle des marchés à terme des produits de base. Et la société civile et en particulier les organisations non gouvernementales (ONG) avaient aussi un rôle à jouer dans toute réforme de la gouvernance mondiale.

36. Les participants ont également examiné les questions ci-après:

a) **Assainissement budgétaire:** L'appel lancé récemment par le FMI et la Banque mondiale en faveur d'un assainissement des finances publiques était prématuré. S'il était mis fin trop tôt aux mesures de relance budgétaire, le risque d'une récession à double creux (une seconde récession) augmenterait. Aucune augmentation du capital du FMI et de la Banque mondiale ne devrait être faite pour des programmes structurels classiques assortis de conditions, puisqu'ils avaient par nature des effets néfastes pour le développement;

b) **Mécanismes innovants de financement:** Parmi les mécanismes innovants de financement, il convenait d'examiner l'adoption d'une taxe sur les transactions financières capable de dégager plus de 100 milliards de dollars par an, qui pourraient être utilisés pour financer le développement et permettraient de réduire l'instabilité financière;

c) **Négociations du Cycle de Doha pour le développement:** Les participants ont indiqué qu'il n'y avait «pas beaucoup de développement» dans les négociations du Cycle de Doha pour le développement et encore moins dans les négociations sur les accords de libre-échange. Dans l'ensemble, le système commercial multilatéral en vigueur n'était pas jugé très adapté aux intérêts des pays en développement;

d) **Rôle des PMA dans la gouvernance mondiale:** Les PMA devaient participer aux discussions sur les questions financières. L'aide privée avait plongé, et l'APD n'atteignait pas les objectifs fixés au Sommet de Gleneagles. Les problèmes des PMA pourraient être aggravés par le manque de financement;

e) **Diversification des économies des PMA:** Il fallait pour cela de bonnes politiques macroéconomiques et des institutions solides. La communauté internationale devrait explicitement tenir compte des intérêts des PMA et leur donner accès au financement, puisqu'ils étaient exclus des marchés internationaux;

f) **Rôle de l'Afrique sur la scène internationale:** Ce point était lié principalement à la réforme du Conseil de sécurité, des institutions financières internationales et d'autres institutions mondiales. Les grands pays souhaitaient maintenir le statu quo, tandis que l'Afrique s'efforçait d'accroître son pouvoir de négociation.

### III. Séance plénière 3

#### **Autres stratégies de développement: vers des modes de développement plus solidaires et plus durables**

37. La séance a été animée par M<sup>me</sup> Anne Jellema, Directrice de l'action et des campagnes internationales, ActionAid International, Afrique du Sud. Les intervenants ci-après y ont participé: M. Richard Kozul-Wright de la CNUCED; M. Mouhamady Cissokho, Président du Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest, Sénégal; M. Biraj Patnaik, Conseiller principal, Office des commissaires auprès de la Cour suprême, Inde; et M. Pradeep S.Mehta, Secrétaire général de CUTS International, Inde.

38. Les crises successives qui avaient déferlé sur le monde récemment avaient montré à l'évidence qu'il fallait rompre avec le dogme de la libéralisation, ont convenu les participants. Les fondements théoriques de la libéralisation de l'économie avec ses corollaires – privatisation, stabilité, réduction du pouvoir de l'État et ouverture des marchés – en étaient venus à imprégner toutes les conceptions du développement, reposant sur un cadre analytique très élaboré et considérant l'intervention publique comme le principal obstacle à un développement durable. Or, non seulement la libéralisation n'avait pas tenu ses promesses, mais elle avait amplifié les crises. On ne pouvait pas parvenir au développement en pariant sur l'efficacité des marchés. Les marchés pouvaient se tromper, comme ils l'avaient montré lors des récentes crises financière et économique mondiales.

39. Selon les participants, les pays riches ne devaient pas leur croissance économique au libre-échange mais à des politiques d'industrialisation élaborées avec méthode, qui, peu à peu, avaient modelé leurs structures économiques. L'État jouait un rôle déterminant dans le processus d'industrialisation. Les politiques en question créaient des synergies dynamiques au service d'un double objectif: le renforcement des capacités productives de l'économie et le progrès social.

40. Pour renforcer les capacités productives, il fallait commencer par repérer les secteurs à fort potentiel commercial et procéder aux investissements voulus dans les ressources humaines et les infrastructures de base. Il serait difficile de mettre en œuvre des stratégies de développement nouvelles sans réformer le système international et pour ce faire, notamment, redéfinir le concept de bien public international. Il fallait une «nouvelle donne mondiale» face à l'interdépendance de problèmes qui dépassaient la compétence des États agissant individuellement. Seule une refonte de l'architecture économique internationale serait capable de déboucher sur un ordre mondial plus juste, plus solidaire et plus démocratique.

41. Des politiques volontaristes, axées en particulier sur la création de capacités industrielles, étaient la clef d'un développement durable. Il fallait exercer une «grande poussée», en réalisant des investissements massifs, en particulier des investissements publics, et mettre en œuvre des stratégies intégrées et globales qui aborderaient de front l'ensemble des problèmes de développement. Par ailleurs, l'action en faveur du développement devrait être recentrée sur la mise en place de stratégies nationales plus équitables afin de réduire les inégalités à l'intérieur des pays, par exemple avec l'adoption de régimes fiscaux plus progressifs et le développement des programmes de protection sociale. Pour une approche de ce type il fallait au niveau international un cadre qui ne réduirait pas la «marge d'action» au niveau national. La «cohérence des politiques» était aussi une question importante: les politiques adoptées dans les différents secteurs et aux différents niveaux devaient se renforcer les unes les autres.

42. Les participants ont examiné les contraintes structurelles qui entravaient la mise en œuvre d'autres stratégies de développement dans les pays en développement. Ils ont appelé

l'attention sur la «très grande insuffisance des ressources financières», en particulier dans les PMA. Face à la stagnation des flux d'aide, à l'augmentation du poids de la dette, au rétrécissement de la base fiscale et à l'instabilité des prix et des taux de change, il était urgent de mobiliser de nouvelles ressources pour le développement, au niveau tant national qu'international. Quelques outils innovants ont été énumérés: formules mixtes – instruments associant des dons et des prêts; concessions, y compris les arrangements de construction-exploitation-transfert (CET); conversion de créances en fonds propres et conversion de créances en mesures de protection de l'environnement; harmonisation plus étroite de l'aide avec les politiques industrielles nationales, y compris par un appui budgétaire et un appui aux politiques sectorielles; et meilleur accès au crédit pour les petites et moyennes entreprises, y compris par le renforcement de l'évaluation des risques par les banques.

43. Certains intervenants ont insisté sur la nécessité de promouvoir les secteurs de croissance propre, faisant valoir qu'ils servaient le double objectif de contribuer à l'industrialisation et de répondre aux problèmes liés aux changements climatiques. Dans le *Trade and Environment Review 2009/2010*, il était recommandé aux pays en développement de se concentrer sur trois secteurs prometteurs: a) l'efficacité énergétique; b) l'agriculture durable, y compris l'agriculture biologique et c) les technologies fondées sur les énergies renouvelables. Ces secteurs pouvaient avoir un effet d'entraînement positif, mais pour cela il fallait des mesures d'incitation économique, la suppression des mesures d'incitation ayant des effets pervers, un leadership et une volonté politique, et des capacités humaines, commerciales et technologiques. Mais il a été reconnu qu'il pourrait y avoir des compromis à faire entre viabilité écologique et élimination de la pauvreté.

44. Les questions institutionnelles et les questions de gouvernance ont fait l'objet d'une attention particulière, d'importants enseignements pouvant être tirés d'innovations faites au niveau national. Beaucoup d'intervenants ont évoqué un État peu enclin à agir, coupé de ses citoyens et de leurs problèmes quotidiens, en raison notamment de la dépendance des gouvernements vis-à-vis de l'aide, qui les rendaient responsables devant les donateurs occidentaux et les institutions de Bretton Woods. Les systèmes de contrôle et d'évaluation étaient conçus par les donateurs, les citoyens étant laissés dans l'ignorance quant à la manière dont l'APD était dépensée et aux résultats obtenus. La question de la responsabilité a été soulevée avec force par certains participants africains, qui ont pointé l'échec des décideurs qui n'avaient pas su appliquer les mesures capables de répondre aux besoins locaux, en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les participants ont estimé qu'il fallait rétablir la confiance entre les pouvoirs publics et leur population en associant davantage les diverses parties prenantes à l'élaboration des politiques et au contrôle de leur application.

45. La question de la sécurité alimentaire a occupé une large place dans le débat. Malgré l'abondance des terres, des ressources en eau et de la main-d'œuvre, la famine continuait de menacer la vie de pans entiers de la population. Certaines organisations de la société civile s'étaient mises en devoir de pousser l'État à agir en faisant progresser le droit à l'alimentation. C'était le cas en Inde, où ce droit avait été érigé en droit juridique, opposable devant les tribunaux. Depuis lors, l'État avait fait d'importants investissements pour garantir le droit à l'alimentation, consacrant à cet objectif un budget de plus de 10 milliards de dollars et un programme global réunissant plus de 2 000 organisations de la société civile.

46. S'agissant de l'Afrique, les participants ont souligné que les causes profondes à l'origine de la récente crise alimentaire résidaient dans les stratégies de développement axées sur les exportations, qui avaient entraîné un abandon de la production de denrées alimentaires de base destinées à la consommation locale au profit de cultures commerciales destinées à l'exportation, conjuguées à un sous-investissement chronique dans les zones rurales. Il fallait redonner la priorité à la production de denrées alimentaires de base et à

l'autosuffisance alimentaire mais, pour cela, il fallait retirer des négociations commerciales en cours les politiques concernant la sécurité alimentaire. L'attention a aussi été appelée sur les initiatives dans le domaine des marchés publics. Ainsi, l'Inde était parvenue à réduire son exposition à la crise alimentaire mondiale, le Gouvernement étant le premier fournisseur de denrées alimentaires et de denrées subventionnées pour les pauvres. Le développement de l'agriculture était déterminant pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, le démarrage de l'industrialisation et l'instauration de relations de confiance entre l'État et les citoyens.

47. Certains intervenants ont mis en cause la notion d'«autres stratégies de développement», faisant valoir que cela n'aboutirait qu'à enfermer le débat dans une opposition entre État et marchés. Il valait mieux chercher à élaborer des «mesures pragmatiques» qui permettent de faire plus de place à l'«expérimentation». D'autres, en revanche, étaient partisans d'une approche du développement fondée sur les droits de l'homme, y voyant un moyen de prendre en compte les liens entre des problèmes sociaux et des problèmes économiques tous très pressants.

48. Face à la multitude de problèmes à résoudre, il est apparu nécessaire de fixer des étapes et des priorités. Des arguments solides ont été avancés pour s'occuper en priorité de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaires, car, touchant à la dignité et à l'identité humaines, ces questions étaient de la plus haute importance. Par ailleurs, des politiques efficaces en matière de sécurité alimentaire contribueraient à rétablir la confiance du public envers les gouvernements. Des participants ont cependant fait observer que si les citoyens participaient à la prise des décisions, la question se réglerait automatiquement, car une fois les citoyens mobilisés, les priorités se fixaient d'elles-mêmes, c'est-à-dire en fonction des besoins exprimés.

## IV. Séance plénière 4

### Clôture

49. La séance plénière de clôture a été présidée par M. Jean Feyder, Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED. L'orateur principal était M<sup>me</sup> Mary Robinson, Présidente de Realizing Rights: The Ethical Globalization Initiative et ancienne Haut-Commissaire aux droits de l'homme. Après le message de clôture, M. Debapriya Bhattacharya, Conseiller spécial de la CNUCED sur les PMA, a fait la synthèse des travaux du colloque. M. Jean Feyder et M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, ont formulé des observations finales.

50. Dans son introduction, M<sup>me</sup> Robinson est revenue sur les douze mois écoulés, pendant lesquels le commerce mondial s'était effondré et le monde avait frôlé la récession. Alors qu'une fragile reprise s'amorçait, on ne s'occupait toujours pas des personnes qui avaient le plus souffert des crises. En raison de l'incapacité de nombreux gouvernements à lutter contre le problème persistant de l'inégalité et de l'exclusion sociale, les plus vulnérables continueraient de vivre dans la pauvreté. En conséquence, beaucoup de pays n'atteindraient pas les OMD d'ici à 2015. Il fallait donc trouver des moyens de contraindre les gouvernements à tenir leurs engagements en matière d'OMD, et ceux qu'ils avaient pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement ainsi que dans le Programme d'action d'Accra.

51. M<sup>me</sup> Robinson a insisté sur la nécessité de réfléchir à des politiques de développement qui permettraient de remédier aux turbulences économiques mondiales, à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques. Il fallait se concentrer beaucoup plus sur les éléments constitutifs du développement durable et s'attaquer aux inégalités,

mettre fin à la discrimination et à l'exclusion et renforcer la participation effective de toutes les parties prenantes à la prise des décisions en matière de développement. M<sup>me</sup> Robinson a déclaré que les politiques commerciales et les politiques d'investissement devaient s'orienter vers l'autonomisation des pauvres, et que les travaux réalisés par la Commission sur l'autonomisation juridique des pauvres avaient identifié quatre voies pour y parvenir: l'accès à la justice, les droits en matière de travail, les droits fonciers et les droits économiques.

52. M<sup>me</sup> Robinson a appelé l'attention sur l'importance des femmes et des filles dans le développement et sur le rôle important des femmes dans le secteur informel. Donner aux organisations de femmes la possibilité de s'exprimer sur la question du développement était indispensable pour avancer sur chacun des OMD. Mais, les cas de discrimination à l'égard des femmes étaient trop nombreux. Trop de pays sous-estimaient leur rôle dans la société, bien qu'elles soient une formidable force de changement au bénéfice de tous. Selon M<sup>me</sup> Robinson, il pourrait y avoir des progrès une fois que les droits des femmes et des filles seraient protégés.

53. M<sup>me</sup> Robinson a souligné que la responsabilité était déterminante pour la réalisation des objectifs de développement. Les pays développés devaient tenir leurs promesses en matière d'aide, et les gouvernements devaient être tenus responsables de l'élaboration et de l'exécution de budgets axés sur les priorités de développement. Si tel était le cas, les 20 milliards de dollars promis pour soutenir l'agriculture se concrétiseraient et l'investissement étranger en Afrique se traduirait par de réelles améliorations pour les individus et les ménages. Les mesures visant à promouvoir l'état de droit étaient aussi d'une importance capitale pour l'investissement et donc pour le développement.

54. La notion de responsabilité partagée était un autre facteur clef du développement mondial. Il fallait en effet reconnaître qu'il existait des responsabilités partagées par-delà les frontières nationales, en particulier dans le domaine du commerce et des changements climatiques. Certes, il n'était pas facile de concilier les mesures de lutte contre les problèmes climatiques et les mesures de réforme économique. Mais il fallait s'inspirer des nombreux exemples réussis de communautés locales qui se développaient grâce à l'agriculture et à l'exploitation forestière durables et grâce aux technologies à faible intensité de carbone mises en œuvre pour augmenter l'approvisionnement énergétique à des fins domestiques et industrielles. L'accès à l'électricité pouvait être considéré comme l'un des OMD manquants, car 1,6 milliard de personnes à travers le monde en étaient privées.

55. Les principes des droits de l'homme qu'étaient la responsabilité, la participation, la non-discrimination et la transparence constituaient les fondements d'un développement durable centré sur la personne. Tout au long de la dernière séance plénière, les discussions ont porté sur la nécessité pour les pays de créer des emplois, de parvenir à la souveraineté alimentaire et de corriger les politiques commerciales injustes en donnant la priorité aux consommateurs plutôt qu'aux producteurs. L'importance de distinguer la crise économique de la crise alimentaire a été soulignée. Il a été observé que la CNUCED s'intéressait désormais davantage à la production alimentaire et agricole et que cela permettrait de traiter les questions importantes de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation.

56. Les participants au colloque ont insisté sur la nécessité d'établir un lien plus étroit entre les objectifs de développement et une approche fondée sur les droits pour réaliser les OMD. Les gouvernements devraient inscrire le droit au travail parmi les priorités, au lieu de se laisser obnubiler par la maîtrise de l'inflation. Les énormes flux de capitaux spéculatifs étaient source de vulnérabilité et devaient être réglementés, cependant que, du point de vue de l'économie réelle, il fallait renforcer les capacités productives. Il devait être possible d'accroître les financements pour faire face aux immenses besoins des pays en développement, et ainsi de créer des emplois, de la richesse et de nouveaux débouchés commerciaux. L'emploi restait un défi majeur dans les pays en développement, même après

la mise en œuvre de politiques de libéralisation du commerce qui étaient pourtant censées le développer.

57. La séance plénière de clôture a fait une synthèse du colloque, et notamment des débats sur ses deux principaux thèmes: les crises mondiales et les nouveaux modes de développement. La crise était loin d'être finie et, si ses conséquences à long terme étaient encore inconnues, certaines de ses conséquences immédiates étaient bien visibles: les OMD ne seraient pas réalisés; les flux d'APD diminuaient, tout comme les prêts bancaires aux secteurs productifs; la crise alimentaire se poursuivrait; les prix de produits de base redeviendraient instables; les rapatriements de fonds résistaient relativement bien; les tendances protectionnistes se renforçaient; et aucun consensus n'avait été établi sur la question du réchauffement climatique. S'agissant des solutions proposées, les participants au colloque ont insisté sur l'importance de permettre au G-192 de s'exprimer sur la maîtrise des crises. Ils ont déploré qu'aucune réforme de la gouvernance économique mondiale n'ait été menée à bien et que l'ONU, qui était l'organisme le plus représentatif et donc le mieux placé pour organiser le débat sur la gouvernance mondiale, soit tenue à l'écart. Le rôle de la société civile, en particulier des ONG, a été souligné lors des débats sur les moyens à mettre en œuvre pour apporter des changements au système.

58. Parmi les messages essentiels à retenir, les participants au colloque ont dit que le modèle de développement classique avait montré son incapacité à garantir la stabilité et la croissance, et qu'il fallait trouver d'autres modes d'action fondés sur des réformes en profondeur. Ils ont insisté sur l'importance de l'ONU comme instance multilatérale de premier plan, estimant aussi que les organisations de la société civile avaient une contribution majeure à apporter.

59. Les éléments de ce nouveau mode de développement pourraient être notamment un cadre macroéconomique favorable; une politique agricole visant à aider les producteurs à protéger leurs moyens de subsistance; la promotion d'activités de transformation centrées sur l'emploi salarié; le renforcement des infrastructures par l'utilisation rationnelle des partenariats public-privé; la croissance durable fondée sur les technologies propres; une protection sociale universelle; et le renforcement de la coopération Sud-Sud. S'agissant de la gouvernance économique mondiale, les participants au colloque ont recommandé de rendre le système multilatéral plus efficace et plus solidaire, de modifier l'architecture financière internationale et de promouvoir la coopération fiscale internationale. Ils ont aussi insisté sur la gestion coordonnée des taux de change, sur la prise en compte dans les OMD du renforcement des capacités productives et des questions touchant au respect des droits, ainsi que sur l'importance de se doter d'une architecture cohérente pour lutter contre les changements climatiques.



## Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
5 août 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Conseil du commerce et du développement

#### Cinquante-septième session

Genève, 15-28 septembre 2010

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

#### Rencontre avec la société civile

### Rapport sur le deuxième colloque public organisé par la CNUCED sur le thème «Faire face aux crises mondiales: de nouveaux modes de développement»

#### Rectificatif

#### Paragraphe 7

*Ajouter* à la liste des intervenants:

M. Jean Feyder (Luxembourg), Président du Conseil du commerce et du développement de la CNUCED.

#### Paragraphe 11

*Remplacer* le texte existant par le texte suivant:

11. Plusieurs intervenants ont aussi recommandé l'échange automatique de renseignements fiscaux entre pays, l'établissement par les sociétés transnationales de rapports financiers par pays et la mise en place d'une fiscalité mondiale – taxe sur le carbone et taxe sur les transactions financières, par exemple – toutes mesures qui favoriseraient la viabilité de l'économie mondiale et libéreraient des ressources pour l'investissement productif dans les pays à faible revenu. Il faudrait aussi étudier la possibilité d'utiliser les droits de tirage spéciaux (DTS) pour souscrire des emprunts moins coûteux sur les marchés financiers et se procurer des devises fortes sans alourdir sa dette, en particulier s'agissant des pays les moins avancés (PMA). Il fallait également procéder à des réformes du système monétaire mondial pour empêcher la spéculation monétaire et la distorsion des échanges. On a souligné en outre que les initiatives financières et monétaires régionales – à l'instar des trois piliers de la nouvelle architecture financière mise en place en Amérique latine, qui comprenait un type de «DTS régional» appelé *Sistema Unitario de Compensación Regional de Pagos* (SUCRE) – constituaient une approche «partant de la base» qui jouait un rôle crucial complémentaire de la réforme monétaire, dans laquelle les DTS mondiaux rempliraient principalement la fonction de prêteur en dernier ressort à l'appui des régimes monétaires régionaux. On a fait valoir que la mise en place d'initiatives monétaires régionales efficaces était essentielle si l'on voulait éviter que la situation géopolitique évolue dans un sens où les pays dont la monnaie entrait dans le panier du DTS

mondial (dollar É.-U., euro, livre sterling et yen) auraient une prééminence exagérée dans les discussions sur la réforme du système monétaire mondial, qui risquaient ainsi d'aboutir à des résultats déséquilibrés. Les réserves considérables accumulées récemment par un certain nombre de pays en développement traduisaient la défiance internationale, et ce problème devait être réglé dans le cadre du redressement des déséquilibres mondiaux. Il fallait mettre en place un système d'alerte précoce qui fasse suffisamment autorité pour être efficace. Et il faudrait également procéder à de plus vastes réformes structurelles qui, certes, détruiraient un certain nombre d'emplois, mais en créeraient d'autres dans d'autres secteurs et contribueraient à une croissance plus durable.

### **Paragraphe 29**

*Remplacer* le texte existant par le texte suivant:

29. Les nouvelles initiatives monétaires et financières régionales pouvaient être un moyen pour les gouvernements de ces pays de regagner un peu de la marge de manœuvre qu'ils avaient perdue. Dans le cas de l'Amérique latine, un groupe de pays s'employait à établir un cadre de coopération monétaire et financière au niveau régional qui, apparemment, n'entraînerait pas des restrictions monétaires et budgétaires accrues du type de celles en vigueur dans la zone euro. On considérait que la construction monétaire européenne était fortement influencée par les théories néoclassique et monétariste, qui contribuaient à réduire la souveraineté et la marge d'action des pays. Au lieu de cela, les nouvelles initiatives monétaires régionales devaient promouvoir un nouveau concept de souveraineté axé sur la satisfaction des aspirations démocratiques de la population et l'obtention d'une plus grande marge de manœuvre dans les domaines financier et macroéconomique. La nouvelle architecture financière régionale que construisait un groupe de pays latino-américains reposait sur trois piliers: a) une banque régionale de développement; b) un fonds commun de réserve, c) un système régional de règlements et de compensation fondé sur une nouvelle unité de compte appelée *Sistema Unitario de Compensación Regional de Pagos* (SUCRE). Contrairement à l'euro, le SUCRE ne remplacerait pas les monnaies nationales, mais coexisterait avec ces dernières et les soutiendrait. Il permettrait aussi de moins avoir recours aux devises fortes dans le commerce intrarégional. Globalement, ces trois piliers pourraient contribuer à protéger les économies nationales contre les vicissitudes des marchés financiers mondiaux, tout en permettant aux pouvoirs publics de mieux diriger les ressources vers l'investissement productif local et la réalisation du plein emploi.

---